

## Colloque international

### « MIGRATIONS »

organisé par l'Institut de recherche SOCI&TER

Université de Mons, Belgique

du 24 au 26 janvier 2024

## Appel à contributions

L'Institut **Soci&ter**, Institut de recherche pour le **Développement sociétal et territorial** de l'Université de Mons, est heureux de vous annoncer l'organisation de son premier colloque interdisciplinaire consacré à la thématique des migrations.

Les migrations de population existent depuis la nuit des temps. Certaines migrations sont choisies dans la perspective d'une amélioration des conditions socio-économiques des personnes, voire organisées par les États en fonction de leurs besoins. D'autres, plus particulièrement ces dernières années, sont contraintes par les crises économiques et politiques, les guerres – y compris en Europe –, mais également par l'accélération des bouleversements écologiques et climatiques, et ce, de façon de plus en plus visible. Ces migrations, choisies ou subies, font l'objet de politiques de tri et de restrictions accentuées de la part des États européens. Indissociables des crises économiques, politiques et écologiques, appelées à s'aggraver ces prochaines années, les phénomènes migratoires constituent ainsi l'un des enjeux les plus importants auxquels nos sociétés sont confrontées.

Dans le cadre de ce colloque, nous nous attacherons à analyser / interroger la situation des personnes migrantes et les politiques d'intégration à travers les questions des frontières – tant physiques que symboliques –, des langues, des médiations, de la scolarisation, du marché du travail, ou encore des dynamiques culturelles.

L'ambition de ce colloque est de favoriser la confrontation d'idées, les partages, les témoignages et les échanges autour des thématiques précédemment évoquées.

Les quatre grands axes autour desquels s'articulera le colloque sont développés dans ce qui suit.

### **Axe « Géopolitique des frontières / Dispositifs »**

Une analyse des immigrations doit pouvoir s'accompagner d'une étude des émigrations. C'est par ces mots qu'Abdelmalek Sayad traçait les enjeux d'une science sociale qui se détournerait des définitions d'État de « l'immigré-e ». Cette figure constitue en effet le miroir du récit que les sociétés dites d'accueil entretiennent sur elles-mêmes. Pour analyser ces processus, il s'agit tout d'abord de les saisir à partir des déstructurations post-coloniales des sociétés d'origine, relations de pouvoir internationales incluses. Il s'agit ensuite d'analyser la géopolitique des frontières et de tri opposant les migrant·e·s admis aux migrant·e·s rejeté·e·s, le plus souvent issus des ex-colonies. À ces analyses des rapports de force transnationaux s'ajoutent les analyses de la production effective des frontières et des dispositifs politiques, administratifs (centres fermés) et policiers (y compris les nouveaux espaces de contrôle) qui les font exister au quotidien. En Europe, les protocoles de Dublin, l'agence Frontex et les polices nationales (Fassin, Timberlake), autant que les externalisations des frontières (Mellina, par exemple)

contribuent à la production « néropolitique » (Ajari, Mbembe) de murs institutionnels et policiers. Plus généralement, ces organisations de la frontière s'inscrivent dans la multiplication de murs physiques (la Méditerranée, la Manche, les aires d'autoroutes belges et françaises par exemple) constatée au niveau mondial (Agier). Cette situation, qui risque de s'amplifier dans le cadre du nouveau Régime Climatique (Latour), fait l'objet de contre-stratégies de la part des migrant·e·s concerné·e·s et de leurs allié·e·s, avec pour enjeux les modalités de survie individuelle en l'absence de dispositifs d'accueil, autant que la visibilité de leur présence et de leurs revendications (squats, camps, manifestations, etc.).

Partant de ce constat, nous souhaiterions dans le cadre de ce colloque interroger par exemple les points suivants :

- l'analyse des dispositifs de frontières, de leurs acteurs et de leurs transformations, comme les politiques de tri, notamment en relation avec les questions géopolitiques, postcoloniales et raciales ;
- les relations entre l'anthropocène et ces logiques de frontières, l'analyse des politiques migratoires liées aux enjeux écologiques (acteurs internationaux, nationaux, locaux) ;
- les mobilisations collectives et luttes sociales remettant en question les politiques migratoires belges et européennes (leur organisation, leurs compositions), les débats autour des catégories de réfugié·e·s ou migrant·e·s climatiques ;
- les développements contemporains de la notion de justice environnementale (analyses conceptuelles, acteurs, etc.) ;
- l'élaboration de cadres communs pour penser les déplacements.

### **Axe « Marché du travail »**

En économie du travail, la migration est abordée comme un processus suivant lequel les personnes ou les familles mettent en balance les avantages d'une part, et les coûts économiques et sociaux qu'elles en attendent d'autre part, et elles migrent lorsque cette balance est positive. Et qu'en est-il dans la réalité ? Quels sont les déterminants du choix de migrer, en fonction de quelles caractéristiques, notamment personnelles ou institutionnelles ? Les espérances des personnes migrantes, que ce soit en termes de rémunérations ou d'emploi, sont-elles rencontrées ? Dans la positive, dans quelle mesure ? Dans la négative, que peut-on envisager pour améliorer la situation ? Quelle influence les personnes migrantes peuvent-elles encore avoir sur la situation des populations natives ?

Pour proposer des éclairages à ces questions et enjeux / défis importants auxquels elles renvoient, cet axe se propose d'aborder différentes thématiques, telles que :

- le fonctionnement du marché du travail : lien entre migration et situation de la population native, etc. ;
- les études (par exemple, Erasmus) comme stratégie d'insertion sur le marché du travail ;
- les rémunérations et perspectives d'emploi des personnes actives migrantes : approches globales ou sous l'angle de différents facteurs touchant aux caractéristiques des personnes (âge, niveau de qualification, etc.), des entreprises (secteur d'activité, niveau technologique, etc.) ou aux aspects institutionnels (rôles de la négociation collective, de la société civile, etc.) ;
- la situation économique des entreprises : productivité et coût du travail, adéquation entre besoins et offre de main-d'œuvre, etc. ;
- les incitants et/ou freins économiques et sociaux à la migration : perspectives comparées entre pays d'origine et d'accueil, etc. ;

- les politiques publiques et stratégies en vue d'améliorer la situation des personnes migrantes : promotion de l'entrepreneuriat, législation anti-discrimination, législation en matière de protection sociale, etc.

### **Axe « Langues-cultures et médiations »**

#### **Orientation « Outils et politiques linguistiques d'intégration et de transmission »**

Cette orientation concerne les outils et les politiques linguistiques d'intégration à l'égard des personnes migrantes, ainsi que les politiques de transmission à l'intérieur des groupes ethnoculturels. Deux points de vue distincts pourront être adoptés :

- l'analyse des dispositifs d'intégration linguistique *top-down*, quel que soit le palier politique et administratif concerné : premier accueil, scolarisation des élèves allophones (dispositifs d'apprentissage des langues de scolarisation et de sauvegarde des langues d'héritage), politique des services publics à l'égard des personnes allophones (disponibilité des services dans les langues de la migration, mise à disposition de structures de traduction et/ou d'interprétation, parcours d'intégration, examens de citoyenneté, etc.). Une attention particulière sera portée à la gestion des rapports entre les langues de la migration et les langues d'accueil lorsque celles-ci sont à leur tour minorisées ;
- l'approche transnationale : les recherches présentées peuvent porter sur les politiques linguistiques menées par les réseaux de la migration (par le biais du monde associatif et de ses éventuelles alliances avec la société d'accueil) et par les familles elles-mêmes, en vue de l'intégration linguistique et/ou de la transmission de la langue d'origine. À ce sujet, les présentations portant sur les politiques linguistiques familiales ou communautaires en contexte transnational seront particulièrement les bienvenues.

#### **Orientation « Interprétation et médiations : pratiques émergentes »**

La mise en œuvre des outils et des politiques (supra)nationales linguistiques visant à faciliter l'accès aux services (para)publics et associatifs pour les personnes allophones s'appuie de plus en plus souvent sur les figures de l'interprète et du·de la médiateur·ice en langues vocales ou en langues des signes, qui mettent leurs compétences au service de la communication entre personnes ne partageant pas la même langue-culture afin qu'elle se déroule de manière respectueuse de l'altérité. Grâce à leurs activités d'interprétation et de médiation, ces acteur·ice·s du terrain rehaussent l'efficacité des services offerts par la société d'accueil et sont vecteur·ice·s d'intégration. Filles de la migration, ces professions sont nées à l'aube des années 1990 en Europe occidentale et ont pris leur envol dans les années 2000. Leur cadre déontologique et les pratiques normatives d'intervention sont à présent relativement bien définies et éclairées par la recherche, tout particulièrement dans des secteurs comme l'accueil des migrants, la santé et la justice. Cependant, la réalité du terrain évolue très rapidement et de nouveaux facteurs situationnels font émerger des pratiques particulières qui dépassent la norme. Cette orientation se fixe dès lors pour objectif prioritaire d'ouvrir largement le dialogue entre praticien·ne·s et chercheur·euse·s autour des besoins et des spécificités communicationnelles issues de ces nouvelles réalités.

Pourront ainsi être interrogées des thématiques telles que :

- les spécificités de l'interprétation et de la médiation en situation de crise : conflits armés et zones de guerre, pandémie et crise sanitaire, arrivée en masse de réfugiés, traite et trafic des êtres humains, etc. ;
- la transmigration et les interventions plurilingues et pluriculturelles en milieu-frontière ;

- les besoins communicationnels spécifiques dans les instances d'examen des demandes de protection internationale, les centres d'accueil, les camps de réfugiés et les zones de logement non institutionnalisées ;
- la demande de protection internationale dans le cadre de la diversité sexuelle et de genre : les notions et les mots qui n'existent pas ;
- la migration et la surdité : comment se faire entendre en langues non vocales ;
- la prise en charge pluridisciplinaire, interlinguistique et interculturelle des violences sexuelles subies sur le trajet de la migration ;
- les dispositifs particuliers dans la prise en charge psycho-médico-sociale bilingue et biculturelle des personnes migrantes ;
- la communication bilingue interprétée dans le cadre de la justice : auditions de personnes vulnérables, prise en charge des violences intrafamiliales, allophonie et privation de liberté, etc. ;
- la modification de la norme en interprétation et en médiation en contexte migratoire sous la poussée des pratiques émergentes.

### **Axe « Expressions littéraires et artistiques »**

Dans la francophonie belge et autre, des femmes et des hommes, issu.e.s ou non de l'immigration, prennent (ou continuent de prendre) la plume, le pinceau, le corps, le micro ou d'autres médias pour évoquer, à travers la fiction ou l'expression artistique, leurs/les appartenances linguistiques et culturelles multiples, parfois sous l'encouragement d'un éditeur.ice éclairé.e, d'une instance culturelle, d'un centre d'accueil, d'une association attentive, de citoyen.e.s solidaires ou encore de bénévoles engagé.e.s.

Qu'il s'agisse d'évoquer les migrations récentes ou celles du 20<sup>e</sup> siècle, la littérature et les arts contemporains donnent à lire, à voir, à entendre et à vivre des productions dont les contenus et les formes renouvellent les codes des champs linguistiques, littéraires et artistiques investis.

Les réflexions seront axées sur la problématique du vécu migratoire à travers des productions francophones ou dans une perspective contrastive avec des productions d'autres domaines linguistiques. Elles pourront questionner des supports littéraires et artistiques variés, tels que : arts, arts de la parole (slam ou autres), BD, chanson, cinéma, essai, expression corporelle, film d'animation, jeux de plateau et jeux vidéo, littérature, littérature de jeunesse, théâtre, etc.

Trois points de vue pourront être adoptés :

- l'analyse linguistique et littéraire interne du corpus : l'usage des langues (articulation entre le français et des langues maternelles ou véhiculaires), le rôle de la traduction-adaptation-réécriture dans un contexte linguistique et culturel pluriel, la question identitaire et la dimension interculturelle (déracinement, voyage, expatriation, confrontation à d'autres cultures), la dimension créative et parfois subversive, la dimension discursive/argumentative/performative/militante ;
- l'analyse sociologique externe du corpus : les freins/accélérateurs de ces expressions littéraires et artistiques, une sociologie des publics ciblés par les agent.e.s et programmeur.ice.s culturel.le.s et de la réception dans les aires francophones européennes et canadiennes, et en particulier une mise en perspective historique des expressions littéraires et artistiques en Belgique francophone ;
- les perspectives didactiques : plus-value de l'exploitation du corpus pour des séquences d'apprentissage destinées aux classes DASPA (primo-arrivant.e.s) (UPE2A en France) ou aux classes de français langue maternelle, dans l'enseignement primaire et

secondaire, ou encore dans la formation des futur.e.s enseignant.e.s de français en Haute École ou à l'Université.

### **Soumission**

Les soumissions prendront la forme d'abstracts étendus (entre 500 et 700 mots, références bibliographiques non comptabilisées). Elles sont à transmettre, **avant le 15 août 2023**, à l'adresse suivante : [soci\\_e\\_ter@umons.ac.be](mailto:soci_e_ter@umons.ac.be)

Elles mentionneront l'axe de réflexion choisi et le format de présentation préféré (20 ou 40 minutes). Les langues de soumission sont le français ou l'anglais.

La remise des avis émis par les rapporteur·euse·s du comité scientifique est fixée au **15 septembre 2023**.

### **Présentation**

Les présentations pourront adopter un format classique (20 minutes) ou un format plus long (40 minutes). Merci d'indiquer votre préférence pour l'un ou l'autre format lors de la soumission.

La langue du colloque est le français. Les communications peuvent être présentées en français ou en anglais.

### **Comité d'organisation**

DARCIS Damien, Chargé de cours, Service arts et techniques de représentation, Faculté d'architecture et d'urbanisme, UMONS.

DELIZEE Anne, Chargée de cours, Service espace post-soviétique et mondes slaves, Faculté de traduction et d'interprétation, UMONS.

FAYS Valentine, Assistante sous mandat, Service économie, Faculté Warocqué d'économie et de gestion, UMONS.

JAMAR David, Chargé de cours, Service de sociologie et anthropologie, École en sciences humaines et sociales, UMONS.

JIMENEZ-SALCEDO Juan, Chargé de cours, Service d'études ibériques et ibéro-américaines, Faculté de traduction et d'interprétation, UMONS.

MAHY Benoît, Professeur, Service économie, Faculté Warocqué d'économie et de gestion, UMONS.

PIEROPAN Laurence, Chargée de cours, Service d'études italiennes, Faculté de traduction et d'interprétation, UMONS.

POZNIAK Laetitia, Chargée de cours, Service finance, Faculté Warocqué d'économie et de gestion, UMONS.

RYCX François, Professeur, Solvay Brussels School of Economics and Management, ULB.

VERMEYLEN Guillaume, Chargé de cours, Service économie, Faculté Warocqué d'économie et de gestion, UMONS.

### **Comité scientifique**

BAERT Stijn, Unisersiteit Gent

CHLETSOS Michael, University of Piraeus

CORMANN Gregory, Université de Liège

COX Antoon, Universiteit Utrecht  
DARCIS Damien, Université de Mons  
DE BOE Esther, Universiteit Antwerpen  
DA LAGE Emilie, Université de Lille  
DAVID Quentin, Université de Lille  
DELIZEE Anne, Université de Mons  
DOCQUIER Frédéric, Université catholique de Louvain  
DUHAMEL Marc, Université du Québec à Trois-Rivières  
DUPOUY Myriam, Université le Mans  
HAMERS Jeremy, Université de Liège  
HAWKEY James, University of Bristol  
FAYS Valentine, Université de Mons  
FILI-TULLON Touriya, Université Lumière-Lyon 2  
JAMAR David, Université de Mons  
JAMOULLE Pascale, Université de Mons  
JESAK Monika, Université d'Ottawa  
JIMENEZ-SALCEDO Juan, Université de Mons  
MAHY Benoit, Université de Mons  
MATTAROCCHI Gianluca, University of Rome Tor Vergata  
MAZZOCCHETTI Jacinthe, Université catholique de Louvain  
MEYLAERTS Reine, KU Leuven  
NEELS Karel, Universiteit Antwerpen  
NIEMANTS Natacha, Università di Bologna, Campus di Forlì  
O'DORCHAI Sile, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique  
PATO Enrique, Université de Montréal  
PIEROPAN Laurence, Université de Mons  
POZNIAK Laetitia, Université de Mons  
PUJOLAR Joan, Universitat Oberta de Catalunya  
ROLAND Hubert, Université Catholique de Louvain  
RYCX François, Université libre de Bruxelles  
SALAETS Heidi, KU Leuven  
SEGRS Aude, Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur de Belgique (ARES)  
SOUPA Fred, Association La Colline (Paris)

STIJN Baert, Universiteit Gent

TERRAZ Isabelle, Université de Strasbourg

TOJEROW Ilan, Université libre de Bruxelles

VANDENBERGHE Vincent, Université catholique de Louvain.

VANHAESEBROUCK Karel, Université libre de Bruxelles

VERMEYLEN Guillaume, Université de Mons

VILLA-PÉREZ Valeria, Université de Saint-Étienne

VITALI Ilaria, Université de Macerata

VOLRAL Mélanie, Université de Mons